



PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2022

19 H 00

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée pour avoir lieu le **11 mai 2022 à 19 h.**

L'ordre du jour de la séance extraordinaire comprend les points suivants :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 1.1. Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour de la séance
2. RÉGLEMENTATION
 - 2.1 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 027-01 modifiant le Règlement numéro 027 concernant l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal visant à changer les périodes d'arrosage des pelouses et des autres végétaux
 - 2.2 Résolution autorisant l'adoption du second projet du Règlement numéro 577-24 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 et ses amendements afin de modifier les normes afférentes aux piscines creusées
 - 2.3 Résolution autorisant l'adoption du second projet du Règlement numéro 359-22 modifiant le Règlement de zonage numéro 278-07-13 et ses amendements afin de modifier les normes afférentes aux piscines creusées
3. ADMINISTRATION
 - 3.1 Dépôt du rapport financier de l'année 2021 et du rapport des auditeurs indépendants
 - 3.2 Résolution annulant la résolution 362-11-2021 en raison du départ du consultant de chez RCGT
4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 5 mai 2022

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE